



Renseignement sur retractation de l'acheteur d'or

Par **greg bed**, le **04/02/2017 à 20:16**

bonjour au forum
pour faire court
un racheteur d'or professionnel peut il encore annuler le rachat d'or apres que le contrat fut signé et le delai de retractation de 24h pour le vendeur passé ??

Par **greg bed**, le **04/02/2017 à 20:19**

pour infos , il s'est trompé sur la qualité de l'or, je suis largement gagnant.

Par **Visiteur**, le **04/02/2017 à 20:21**

bsr
Il fallait le préciser.

Par **greg bed**, le **04/02/2017 à 20:25**

je ne connaissais pas les matieres ! je l'ai laissé faire son travail

Par **greg bed**, le **04/02/2017 à 20:53**

personne ne saurait me dire si un contrat de vente peut etre caduc en raison de l'incompétence d'un employé ? ou d'un virement bancaire annulé par la suite si un vrai connaisseur se penche sur le bien ?